

# Stratégie RADIX 2022 - 2026

<b>Principes fondamentaux</b>	Fondation de droit privé reconnue d'intérêt public, RADIX existe depuis 1972. En 1992, l'organisation, qui avait été fondée sous le nom de Fondation suisse pour l'éducation à la santé, a fusionné avec l'association RADIX Promotion de la santé dans les communes. RADIX évolue continuellement, en réponse aux besoins en matière de politique de santé.
But de la Fondation	Le but de la Fondation suisse pour la santé RADIX est que les individus, les groupes, les organisations et les autorités, à l'échelle communale et régionale, reconnaissent que la promotion de la santé est une tâche importante et permanente, et prennent les mesures nécessaires dans ce domaine.
Principes	RADIX prend en charge des mandats et développe des offres qui contribuent à renforcer les compétences des individus et des collectivités dans les domaines de la santé et de la maladie, à façonner des cadres de vie, de travail, de loisirs bénéfiques et durables pour la santé. Ce faisant, RADIX suit une politique qui permet à chaque personne de faire des choix responsables vis-à-vis de sa santé, de pouvoir profiter des offres de santé existantes, et de participer à l'organisation de ses cadres de vie, de travail et de loisirs. RADIX encourage une culture, tant interne qu'externe, qui favorise la santé, le professionnalisme, la coopération, la confiance et l'engagement personnel.
<b>Contexte</b>	RADIX s'appuie sur la Charte d'Ottawa issue de la conférence internationale de l'OMS sur la promotion de la santé en 1986, ainsi que sur les chartes des conférences ultérieures. RADIX s'appuie sur les stratégies et programmes nationaux et cantonaux. Au moment du développement de la stratégie, les bases suivantes sont pertinentes dans les différents domaines thématiques :
Promotion de la santé et prévention	<p>Le Conseil fédéral a fixé les priorités de la politique suisse de santé dans son rapport « Santé2030 ». Celles-ci comprennent notamment le progrès technologique et numérique, l'environnement et le monde du travail, la qualité des soins, la viabilité financière et l'évolution démographique.</p> <p>RADIX s'appuie sur la «Stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles» entérinée par le Conseil fédéral et par le Dialogue Politique nationale de la santé en 2016 ; sur la «Stratégie suisse de nutrition» adoptée par le Conseil fédéral en 2017; sur le «Plan d'action fédéral pour la promotion du sport» adopté par le Conseil fédéral en 2016; sur le «Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent» de l'Association suisse de sécurité de 2017; aux rapports de l'OFSP, CDS, Promotion Santé Suisse sur «La santé psychique en Suisse» de 2015 et «La prévention du suicide en Suisse» de 2016 ainsi que le rapport de l'OMS «Vieillesse et santé» de 2015.</p>

## Addictions

RADIX se base sur la loi sur les stupéfiants, révisée par le Conseil fédéral en 2011. RADIX Infodrog est ancrée comme centrale spécialisée de coordination des addictions dans la loi sur les stupéfiants Art 29a, alinéa 3.

RADIX s'appuie sur le rapport de la Commission fédérale des stupéfiants de 2006 «Psychoaktiv.ch - Principes pour une future politique des addictions en Suisse» ; sur la mission des Commissions fédérales pour les questions d'alcool, de drogues et de prévention du tabagisme de 2010 «Le défi des addictions - Fondements d'une approche politique durable pour la politique des addictions en Suisse» ainsi que sur la «Stratégie nationale Addictions 2017-2024» adoptée par le Conseil fédéral en 2015.

## Droits de l'enfant et protection de l'enfance

La Constitution fédérale fixe, à l'article 11, le droit des enfants et des jeunes à une protection particulière de leur intégrité et à l'encouragement de leur développement. La loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ) est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

RADIX se base sur la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, ratifiée par la Suisse en 1997, et sur le Rapport mondial sur la violence et la santé de l'OMS de 2002.

## Développement durable

RADIX s'appuie sur l'Agenda 21, ratifié lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de 1992 à Rio de Janeiro ; sur l'Agenda 2030 adopté par les Nations Unies en 2015 ainsi que sur les articles 2 et 73 de la Constitution suisse qui ancrent le développement durable.

RADIX suit également l'accord conclu lors du Congrès mondial sur la santé et l'environnement urbain en 1998 pour rassembler et mettre en œuvre conjointement le programme «Santé pour tous» de l'OMS et le programme Agenda 21 local, notamment concernant l'environnement, la santé et les pré-occupations sociales. Les autorités locales et municipales ont un rôle clé à jouer sur ces aspects.

RADIX s'appuie sur la stratégie pour le développement durable 2030 adoptée par le Conseil fédéral en 2021. Les domaines d'action suivants revêtent une importance particulière pour RADIX : consommation et production, développement urbain, mobilité et infrastructures, éducation, recherche, innovation, cohésion sociale et santé.

## Objectifs

### **1. Les compétences des communautés et des individus en matière de santé et de maladie sont renforcées.**

Afin de contribuer à la réalisation de cet objectif, RADIX renforce les compétences des communautés et des individus dans les domaines de l'activité physique et de la nutrition, de la santé psychique et sexuelle, ainsi que des addictions et de la violence. À cette fin, RADIX soutient et met en œuvre des mesures de promotion de la santé, de prévention, d'intervention précoce, de conseil, de thérapie et de réduction des risques.

### **2. Les conditions de vie des communautés et des individus sont pensées afin de favoriser la promotion de la santé.**

Afin de contribuer à la réalisation de cet objectif, RADIX renforce la prévention et la promotion de la santé dans le vécu quotidien et améliore ainsi les conditions de vie, d'apprentissage, de travail et de loisirs des personnes dans toutes les phases de la vie : petite enfance, enfance et adolescence, âge adulte et vieillesse.

## Positionnement

RADIX est un acteur national pour le développement et la mise en œuvre de mesures en santé publique et du développement durable. Les mandants de RADIX sont la Confédération et les cantons, ainsi que des organisations privées ou des entreprises. Les priorités thématiques sont l'alimentation et le mouvement, la santé psychique, les addictions et la violence. Les offres sont développées en concertation avec les parties prenantes et s'orientent selon les phases de la vie. La promotion de la santé est comprise comme une des dimensions du développement durable. Une attention particulière est portée aux droits et à la protection des enfants.

Les prestations de RADIX soutiennent le transfert de connaissances, l'innovation, la qualité et l'efficacité. RADIX aborde les défis sociaux actuels et s'appuie sur les stratégies nationales et cantonales ainsi que les besoins de la pratique. RADIX travaille sur la base de preuves et permet la diffusion des bonnes pratiques.

RADIX est active au niveau national et ancrée régionalement. La Fondation soutient la mise en œuvre de stratégies et programmes nationaux, cantonaux et communaux qui sont coordonnés au niveau national, adaptés sur le plan régional et proches de la population. Les activités de RADIX qui concernent la Confédération, les cantons ou les communes se déroulent suite à une discussion en amont et une bonne coordination avec les responsables correspondants.

RADIX gère un centre régional pour la Romandie, la Suisse du Nord-Ouest, la Suisse centrale et la Suisse orientale. Une coopération avec notre partenaire Radix Svizzera italiana fait le lien pour la Suisse italienne.

## **Financement**

Le financement de la Fondation RADIX est assuré grâce à des contrats de prestations de la Confédération et de cantons, ainsi que d'organismes privés et d'entreprises. Ces moyens sont complétés par des contributions de fondations, de fonds et de sponsors. Le Comité de patronage, auquel appartiennent différentes entreprises et organisations, soutient RADIX en lui apportant des moyens financiers et des idées.

Les mandats et les dons confiés à RADIX doivent être conformes au but et aux principes de la fondation.

## **Management de la qualité**

RADIX travaille sur la base d'un management interne de la qualité, qui régule les activités tant au niveau des unités opérationnelles qu'au niveau des collaborateurs et collaboratrices.

Le management financier se base sur un système de contrôle interne et sur un règlement.

## **Communication**

La Fondation suisse pour la santé apparaît sous le sigle *RADIX Fondation suisse pour la santé*.

Les domaines d'activités Communes en santé, Ecoles en santé et le support régional apparaissent sous la dénomination *RADIX Fondation suisse pour la santé*.

## **Organisation**

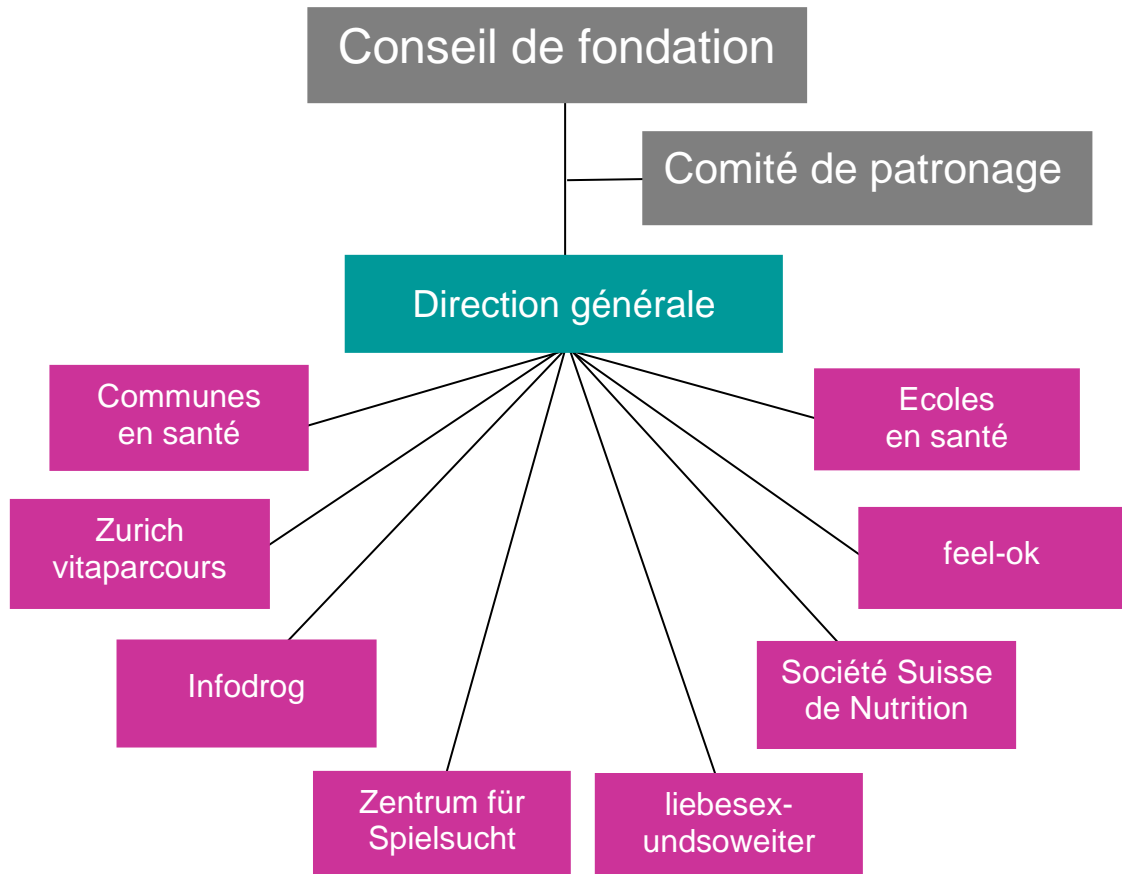
Le **Conseil de fondation** est chargé de la direction stratégique de RADIX. Les domaines suivants sont représentés en son sein: formation, alimentation, finances, recherche, communes, politique de santé, développement durable, médecine préventive, addictions et économie. La Suisse latine est représentée de manière appropriée au Conseil de fondation.

Le **Comité de patronage** soutient RADIX au niveau financier et des idées. Ce soutien permet de développer de nouveaux projets. Les membres sont des entreprises et organisations, qui ont accès gratuitement à certaines prestations de RADIX.

La **Direction générale** est chargée de la direction opérationnelle. Elle se compose de la direction, de la direction adjointe, ainsi que de la direction des ressources. Dans la direction élargie sont représentés les responsables des huit unités opérationnelles.

Les **unités opérationnelles** - Ecoles en santé, Communes en santé, feel-ok, Infodrog, Société Suisse de Nutrition, liebessexundsoweiter, Zentrum für Spielsucht et Zurich vitaparcours - sont responsables de la mise en oeuvre. Elles coordonnent leurs activités et utilisent les synergies possibles.

## Organigramme



Cette stratégie RADIX 2022-2026 a été approuvée le 1<sup>er</sup> juillet 2021 par le Conseil de fondation.